

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingaux - Canton d'Aurec sur Loire  
**Commune d'Aurec sur Loire**  
EXTRAIT DU REGISTRE  
**DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION ET  
INSCRITE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DECISION DU MAIRE N° : 2025\_DM\_007**

**OBJET :** Signature d'un avenant n°1 au contrat multirisques n° 11702688N avec AREAS ASSURANCES,

Nous, Maire d'AUREC SUR LOIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire, et notamment son alinéa n° 6,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2022 portant sur l'attribution des marchés d'assurance,

Vu le contrat Multirisques, prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023, passé avec la société AREAS ASSURANCES,

Considérant le rajout en 2024 du fonds de commerce des Cèdres Bleus sur l'état du patrimoine,

**DECIDONS :**

**Article 1 :**

Il est décidé de passer avec la Société AREAS ASSURANCES, un avenant n° 1 au contrat d'assurance multirisques n° 11702688N, pour l'ajout du fonds de commerce des Cèdres Bleus sur l'année 2024, et ce conformément au document annexé au présent.

**Article 2 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :**

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations, publiée sur le site internet de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Fait à AUREC SUR LOIRE, le 4 février 2025

Le Maire,  
Claude VIAL





## AVENANT D'EXTENSION

ASSURANCE INCENDIE INTEGRALE ET MULTIRISQUE DES COMMUNES

Contrat N° 11702688N 04

Référence sociétaire : 3709560

AR Prefecture

043-214300121-20250204-2025\_DM\_007\_A-DE  
Reçu le 04/03/2025

### AGENCES MALOCHET- VIALLOIN SARL

Agent général Aréas Assurances

36 avenue Du Pont

43110 AUREC SUR LOIRE

Téléphone : 04.77.35.26.30

Courriel : d.viallon@areas-agence.fr

N° Orias (www.orias.fr) : 07017361

### COMMUNE D'AUREC SUR LOIRE

MAIRIE

PLACE DU BREUIL

43110 AUREC SUR LOIRE

France

Date d'effet <sup>(1)</sup> :	23/12/2024 à 0 h	Mode de paiement :	Confié
Code :	0443	Indice (FFB) :	1174,60
Mouvement :	Avenant d'extension		
Echéance principale :	01/01		

(1) En cas de paiement par chèque de la cotisation, la prise d'effet du contrat est subordonnée à l'encaissement du chèque.

Le présent avenant a pour objet d'étendre les garanties du contrat aux locaux décrits ci-après :

- Ensemble de bâtiments d'une surface bâti développée de 900.74 m<sup>2</sup>
- Adresse du risque : 23 rue de la Rivière 43110 AUREC SUR LOIRE
- Usage : restaurant / hôtel
- Qualité juridique : propriétaire

Les autres clauses et garanties du contrat restent inchangées.



47-49, rue de Miromesnil - 75380 Paris Cedex 08  
[www.areas.fr](http://www.areas.fr)

Aréas Dommages | Aréas Vie  
N° Siren : 775 670 466 | N° Siren : 353 408 644  
Sociétés d'assurance mutuelles à cotisations fixes  
Entreprises régies par le Code des Assurances

Paraphe du sociétaire

Page 1 / 3

Info. Gestion : 4/7220/48689/3001/4(TM)/T100



## Cotisations

Enregistré le : 29/01/2025 10 h	POUR LA PERIODE DU 23/12/2024 A 31/12/2025
Fractionnement : Annuel	Mode de paiement : Confié
	- Cotisation hors frais et taxes 1 240,22 €
	- Taxes et compléments 180,78 €
	- <b>Cotisation totale à payer 1 421,00 €</b>

(\*) Facture exonérée de TVA en application de l'article 261 C, 2° du Code général des impôts - Identifiant TVA de la société Aréas Dommages : FR 34775670466.

(\*) dont 9 510,70 € pour les Catastrophes Naturelles.

## Protection des données à caractère personnel

Conformément au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), nous vous informons que vos données personnelles sont recueillies et traitées par les sociétés Aréas Dommages et Aréas Vie (ci-après dénommées collectivement « Aréas Assurances »).

En tant que responsable de traitement, Aréas Assurances respecte les engagements suivants : vos données sont utilisées uniquement pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec ses activités d'assurance (passation, gestion et exécution des contrats d'assurance) et de placements immobiliers. Seules les données qui sont utiles sont collectées. Ces données sont conservées pour les durées de prescription légales. Aréas Assurances communique vos données, y compris en dehors de l'Union Européenne, aux seuls intermédiaires, sociétés du groupe, organismes d'assurance, partenaires, réassureurs, prestataires ou organismes professionnels habilités qui en ont besoin dans le cadre de nos activités, agissant dans le cadre de leurs attributions. Vos données pourront également être communiquées aux organismes officiels et aux autorités administratives et judiciaires habilitées, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ou de la lutte contre la fraude.

Vous disposez des droits suivants au titre des traitements de données personnelles réalisés par Aréas Assurances : accéder à vos données, demander leur rectification en cas d'erreur, demander leur effacement, demander la limitation de leur traitement, demander leur portabilité, vous opposer à leur traitement et définir des directives relatives à leur sort en cas de décès. Lorsque vous avez donné votre consentement à un traitement de données, vous pouvez le retirer à tout moment, sans remettre en cause les opérations effectuées préalablement à ce retrait.

L'ensemble de vos droits peut être exercé auprès du délégué à la protection des données personnelles via le formulaire de contact suivant : <https://www.areas.fr/contacter-le-dpo>.

Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur vos droits sur notre site [www.areas.fr](http://www.areas.fr) ou sur le site de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

**Le sociétaire**

- Atteste que les déclarations figurant aux présentes conditions particulières sont à sa connaissance exactes.
- Reconnaît avoir été informé qu'il s'expose, en cas d'omission, d'inexactitude ou de fausse déclaration, aux sanctions prévues par les ARTICLES L 113-8 (NULLITE DU CONTRAT) et L 113-9 (REDUCTION DES INDEMNITES) du code des Assurances.

TOUTE SURCHARGE ET/OU AJOUT, MANUSCRITS ET/OU DACTYLOGRAPHIES ET NON CONTRESIGNES DE LA SOCIETE SONT NULS ET NON AVENUS.

Fait à Paris, le 29/01/2025

Signature du sociétaire  
Précédée de la mention "Lu et approuvé"

*Lu et approuvé*

Le Directeur Général



**AR Prefecture**

043-214300121-20250204-2025\_DM\_007\_A-DE  
Reçu le 04/03/2025



## FICHE DE FORMALISATION DU CONSEIL



N° 159908174

INCENDIE MULTIRISQUE DES COMMUNES  
(Contrat N°: 11702688N 04)

## AGENCES MALOCHET- VIALLOIN SARL

Agent général Aréas Assurances

36 avenue Du Pont  
43110 AUREC SUR LOIRE

Téléphone : 04.77.35.26.30

Courriel : d.viallon@areas-agence.fr

N° Orias (www.orias.fr) : 07017361

RCS : LE PUY EN VELAY B 451 220 404

## COMMUNE D'AUREC SUR LOIRE

MAIRIE

PLACE DU BREUIL  
43110 AUREC SUR LOIRE  
France

## Votre identité

COMMUNE D'AUREC SUR LOIRE  
MAIRIE  
PLACE DU BREUIL  
43110 AUREC SUR LOIRE

## Vos références

- Numéro de sociétaire : 3709560  
- Numéro de contrat : 11702688N

## Notre solution d'assurance

Notre proposition se fonde sur l'analyse des besoins que vous avez exprimés. Vos réponses sont essentielles, puisqu'elles servent de fondement à l'offre qui vous est faite. En cas d'inexactitude, l'appréciation de votre situation pourrait être erronée, de votre fait. Compte tenu des informations que vous nous avez communiquées, le contrat INCENDIE MULTIRISQUE DES COMMUNES d'Aréas Dommages proposé, dans les conditions et selon les modalités retenues, constitue une solution au regard de votre situation, des besoins que vous avez exprimés et du budget que vous avez consenti.

## Les garanties souhaitées

Incendie&événements assimilés	OUI
Incendie vie privée	OUI
Tempête Grêle et neige	OUI
Bris de glaces	OUI
Dégâts des eaux	OUI
Dommages électriques	OUI
Vol	OUI
Attentats	OUI
Catastrophes naturelles	OUI

47-49, rue de Miromesnil - 75380 Paris Cedex 08  
www.areas.frAréas Dommages | Aréas Vie  
N° Siren : 775 670 466 | N° Siren : 353 408 644  
Sociétés d'assurance mutuelles à cotisations fixes  
Entreprises régies par le Code des Assurances

CV

**Protection des données à caractère personnel**

Conformément au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), nous vous informons que vos données personnelles sont recueillies et traitées par les sociétés Aréas Dommages et Aréas Vie (ci-après dénommées collectivement « Aréas Assurances »).

En tant que responsable de traitement, Aréas Assurances respecte les engagements suivants : vos données sont utilisées uniquement pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec ses activités d'assurance (passation, gestion et exécution des contrats d'assurance) et de placements immobiliers. Seules les données qui sont utiles sont collectées. Ces données sont conservées pour les durées de prescription légales. Aréas Assurances communique vos données, y compris en dehors de l'Union Européenne, aux seuls intermédiaires, sociétés du groupe, organismes d'assurance, partenaires, réassureurs, prestataires ou organismes professionnels habilités qui en ont besoin dans le cadre de nos activités, agissant dans le cadre de leurs attributions. Vos données pourront également être communiquées aux organismes officiels et aux autorités administratives et judiciaires habilitées, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ou de la lutte contre la fraude.

Vous disposez des droits suivants au titre des traitements de données personnelles réalisés par Aréas Assurances : accéder à vos données, demander leur rectification en cas d'erreur, demander leur effacement, demander la limitation de leur traitement, demander leur portabilité, vous opposer à leur traitement et définir des directives relatives à leur sort en cas de décès. Lorsque vous avez donné votre consentement à un traitement de données, vous pouvez le retirer à tout moment, sans remettre en cause les opérations effectuées préalablement à ce retrait.

L'ensemble de vos droits peut être exercé auprès du délégué à la protection des données personnelles via le formulaire de contact suivant : <https://www.areas.fr/contacter-le-dpo>.

Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur vos droits sur notre site [www.areas.fr](http://www.areas.fr) ou sur le site de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

**Rémunération**

Si votre interlocuteur est un agent général Aréas Assurances, sa rémunération est basée sur une commission, c'est-à-dire une rémunération incluse dans la cotisation d'assurance, ainsi que sur une part variable liée à la qualité de sa gestion et de ses résultats.

Si votre interlocuteur est un salarié d'Aréas Assurances, sa rémunération comprend une part fixe et une part variable liée à la qualité de sa gestion et de ses résultats.

**Réclamation**

Pour toute demande, rectification d'information vous concernant ou en cas de litige, vous devez en premier lieu consulter votre interlocuteur habituel (agence, courtier, etc.). Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le service relations clientèle (49, rue de Miromesnil 75380 Paris Cedex 08, [www.areas.fr](http://www.areas.fr), téléphone 01 40 17 65 00) qui vous répondra dans les meilleurs délais.

En tout état de cause, en cas de désaccord persistant ou en l'absence de réponse, à l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la date d'envoi de votre réclamation à condition qu'aucune action judiciaire n'ait été engagée et que votre réclamation date de moins d'un an, vous pouvez saisir la Médiation de l'Assurance (TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)). L'avis du médiateur de l'assurance ne lie pas les parties, lesquelles sont libres d'accepter ou de refuser sa proposition de solution et de saisir le tribunal compétent.

**Autorité de contrôle**

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

**Autres observations éventuelles**

Aussi précis que soient les informations et les conseils qui vous ont été donnés, il est très important que vous lisiez attentivement les documents qui vous seront remis au moment de la souscription de votre contrat d'assurance. Ces documents constituent la base juridique contractuelle exprimant les droits et les obligations de l'assuré et de l'assureur. Seule la signature de ce contrat engagera la compagnie.



**Vos déclarations**

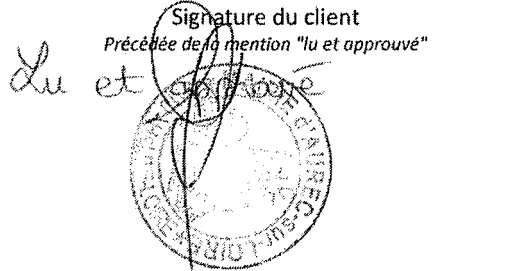
En qualité de souscripteur, je déclare :

- avoir répondu aux questions posées avant la souscription de mon contrat d'assurance et que les informations qui ont servi de base à l'établissement de la présente sont exactes, complètes et sincères ;
- avoir pris connaissance qu'en cas d'inexactitude dans mes réponses, l'appréciation de ma situation pourrait être erronée, de mon fait ;
- m'engager à informer Aréas Dommages de toute modification relative aux informations précédemment fournies et à déclarer tout sinistre qui surviendrait avant la prise d'effet de mon contrat d'assurance, et suis informé(e) que cela peut modifier le montant de ma cotisation ou entraîner la fin des garanties accordées par Aréas Dommages ;
- avoir reçu préalablement à la souscription de mon contrat :
  - le présent document de formalisation du conseil répondant à ma situation personnelle ainsi qu'aux besoins et souhaits exprimés,
  - le document d'information normalisé sur le produit,
  - les conditions générales référencées **MC 501** et conventions spéciales d'assistance applicables,
  - un exemplaire des statuts de la société Aréas Dommages ;
- avoir pris connaissance de la faculté et des modalités de renonciation en cas de démarchage figurant aux conditions générales référencées **MC 501** ;
- résider habituellement à l'adresse indiquée ci-avant.

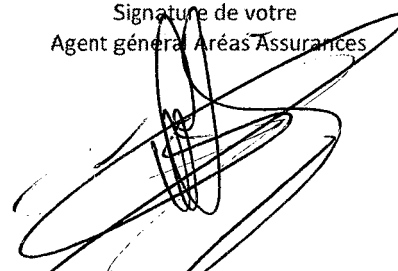
Fait en deux exemplaires à AUREC SUR LOIRE le 29/01/2025, et remis au client préalablement à la conclusion du contrat d'assurance.

Signature du client  
Précédée de la mention "lu et approuvé"

Lu et approuvé



Signature de votre  
Agent général Aréas Assurances



CV